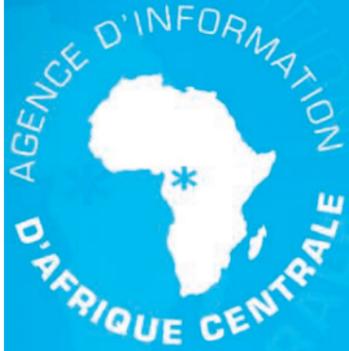


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4379 MARDI 15 NOVEMBRE 2022

GUERRE DANS L'EST

Réchauffement
du processus politique
de Nairobi

Désigné facilitateur par la Communauté de l'Afrique de l'Est dans le processus de Nairobi pour la paix et la sécurité à l'est de la République démocratique du Congo (RDC), l'ancien président kényan, Uhuru Kenyatta, a entamé, le 13 novembre, une visite de travail de quarante-huit heures à Kinshasa.

L'objectif poursuivi était de se forger des solides convictions susceptibles de faire avancer le processus de Nairobi pour une paix durable dans l'est de la RDC et dans toute la région des Grands Lacs.

Page 2



Uhuru-Kenyatta

AGRESSION DE LA RDC
PAR LE RWANDA

Ferdinand Kiese Mayemba appelle à la mobilisation de la population du Mont Amba



Le pasteur missionnaire Ferdinand Kiese Mayemba a exhorté les habitants du Mont Amba à répondre positivement à l'appel à l'unité nationale lancé par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi.

Cet encadreur de la jeunesse

et homme de Dieu les invite à soutenir les forces nationales de défense et de sécurité en vue de faire échec au mouvement terroriste M23 ainsi qu'à tous les pays qui le soutiennent dont le Rwanda et l'Ouganda.

Page 3

VIOLENCES AU NORD KIVU

Plus de 188.000 personnes déplacées



Les Fardc repoussent une incursion des ex-M23 au Nord-Kivu/DR

La reprise des affrontements, le 20 octobre, entre les Forces armées de la RDC et le groupe armé du M23, dans le territoire de Rutshuru, a porté à au moins 237 000 le nombre des personnes déplacées depuis mars dernier lorsque les premiers affrontements ont éclaté. Le coordonnateur humanitaire en RDC, Bruno Lemarquis, s'est dit fortement préoccupé par les conséquences humanitaires liées à la reprise des affrontements.

Page 3

INFRASTRUCTURES

Présentation du projet de construction des passerelles sur le boulevard Lumumba

Le projet a été présenté récemment lors du soixante-seizième conseil des ministres par le ministre d'Etat, ministre des Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisaro Muvunyi. Il concerne huit passerelles à construire dans plusieurs traversées du boulevard Lumumba. L'Agence congolaise des Grands travaux a déjà élaboré toutes les études techniques indispensables à la matérialisation du dit projet.

Page 4



Le ministre d'Etat Alexis Gisaro

ÉDITORIAL

Djeno

Si l'y a une action qui aura marqué les cinquante derniers jours de l'année 2022, c'est bien la relance de la centrale à gaz de Djeno qui vient ainsi améliorer l'offre nationale en énergie électrique et réaffirmer l'engagement de la République du Congo dans la préservation de l'environnement.

Elle constitue une réponse au principe de torchage du gaz déploré par les défenseurs de la nature. Située aux environs de Pointe-Noire, cette centrale avait cessé de fonctionner en 2017. Sa réhabilitation a débuté en 2021 dans le contexte malaisé de la double crise économique et sanitaire de covid-19.

La centrale de Djeno dispose de deux turbines d'une capacité chacune de 25 mégawatts. C'est l'une d'elles qui a été remise en service après les travaux de réfection conduits par la société Aksa Congo. Elle sera d'un apport important dans le dispositif national de production d'électricité.

Dans les mois à venir, si les efforts consentis se poursuivent, l'ensemble de l'infrastructure énergétique sera fonctionnel ; ce qui va permettre, tant soit peu, d'atténuer les délestages du courant dans la capitale économique où se concentre le plus grand nombre d'entreprises que compte le pays.

La centrale de Djeno vient en appui aux barrages hydroélectriques existants et à la Centrale électrique à gaz du Congo qui fournit, quant à elle, plus de 50% de la production nationale. Le regard devra désormais se tourner vers le réseau de distribution pour garantir une énergie de qualité indispensable à l'industrialisation du pays.

Le Courrier de Kinshasa

GUERRE DANS L'EST DE LA RDC

Réchauffement du processus politique de Nairobi

Désigné facilitateur par la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) dans le processus de Nairobi pour la paix et la sécurité à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), l'ancien président kényan, Uhuru Kenyatta, a effectué, le 13 novembre, une visite de travail de quarante-huit heures à Kinshasa.

Au palais présidentiel de Mont Ngaliema où il avait pris ses quartiers, l'ex-chef d'État kényan a eu un tête-à-tête de plus d'une heure avec le président Félix-Antoine Tshisekedi. Rien n'a filtré de ces échanges. Cependant, tout laisse supposer que les préparatifs de la rencontre de Nairobi III, prévue dans la deuxième quinzaine du mois en cours avec les différents acteurs engagés dans ce processus de paix, ont figuré en bonne place dans les discussions. Après cette séquence, l'ancien président kényan était par la suite attendu, dans la soirée, au siège de la Monusco, pour des pourparlers approfondis avec les représentants des communautés des différentes provinces concernées par l'état de guerre à l'Est du pays, en l'occurrence l'Ituri, le Nord et le Sud Kivu. Échangeant avec la Monusco, à son quartier général de la Gombe, le facilitateur a ouvert la séance en indiquant : « Nos mandats ne sont pas en compétition ». L'objectif de cette rencontre avec le staff onusien conduit par Bintu Keita était d'évoquer les domaines de collaboration



Uhuru-Kenyatta

entre la force onusienne et le processus politique de Nairobi que mène l'ancien président kényan ainsi que l'échange des informations avec cette force multinationale.

Uhuru Kenyatta a remercié la Monusco pour l'appui logistique qu'elle apporte au processus politique qu'il mène depuis avril 2022. Sur son mandat, le facilitateur a été clair, à savoir apporter un appui au gouvernement de la RDC. Au sujet des combats entre les Forces armées de la RDC et les forces terroristes du M23 soutenues par le Rwanda, les deux parties se sont accordées à reconnaître qu'elles visent à

obtenir impérativement un dialogue avec les groupes réfractaires au processus politique. Uhuru Kenyatta a, par ailleurs, insisté sur la complémentarité, le partenariat, la collaboration, la synergie et la franchise devant exister entre les différentes forces en présence. L'objectif poursuivi par la série des consultations qu'a eues le facilitateur avec quelques représentants des forces vives de la RDC était de se forger de solides convictions susceptibles de faire avancer le processus de Nairobi pour une paix durable dans l'Est de la RDC et dans toute la région des Grands Lacs.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AGRESSION DE LA RDC PAR LE RWANDA

Ferdinand Kiese Mayemba appelle à la mobilisation de la population du Mont Amba

Le pasteur missionnaire Ferdinand Kiese Mayemba a exhorté les habitants du Mont Amba à répondre positivement à l'appel à l'unité nationale lancé par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, et de soutenir les forces nationales de défense et de sécurité en vue de faire échec au mouvement terroriste M23 ainsi qu'à tous les pays qui le soutiennent dont le Rwanda et l'Ouganda.

« C'est le moment de faire preuve de patriotisme et de faire bloc autour du chef de l'Etat en vue de faire échec à ces terroristes qui endeuillent la nation depuis plusieurs décennies et les bouter hors du territoire national », a souligné, le 13 novembre, Ferdinand Kiese Mayemba, dans un entretien avec un groupe de jeunes. Cet encadreur de la jeunesse et homme de Dieu conseille à la population de tout le district de Mont Amba et celle de Kisenso de dénoncer également, aux forces de défense et de sécurité, tout acte suspect qui menacerait la paix dans n'importe quelle partie du pays ainsi que tous les infiltrés. Il attire l'attention de la population sur certains messages distillés dans les

réseaux sociaux dont l'objectif est de la démobiliser, prévenant que le fait de relayer ce genre de messages ferait de son auteur un complice de l'ennemi du Congo, donc passible de poursuites judiciaires. « Ne jouez pas le jeu de l'ennemi, qui cherche à démoraliser la population ainsi que les forces de défense et de sécurité qui sont au front. Le faire est un délit pour lequel on va être poursuivi par la justice congolaise », a-t-il fait savoir.

Ferdinand Kiese a profité de cette occasion pour assurer les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) du soutien de toute la population congolaise dans la défense des frontières du pays et de l'intégrité nationale. « Nous sommes tous der-



Ferdinand Kiese Mayemba

rière nos forces armées et ses éléments qui sont au front pour mettre fin à l'activisme du M23 et de tous ces groupes armés qui écument l'est du pays et qui endeuillent notre Nation depuis plus de vingt ans », a-t-il dit.

Le pasteur-missionnaire promet d'organiser une manifestation pacifique ainsi qu'un culte d'action de grâce en vue de transmettre le message d'union nationale et de soutien aux Fardc à toute la population de Kisenso et d'autres communes du district du Mont Amba. Il voudrait solliciter la grâce divine sur les éléments des forces de défense qui sont au front contre le mouvement armé du M23 et l'insécurité installée dans l'est du pays depuis plus de deux décennies.

Lucien Dianzenza

VIOLENCES AU NORD-KIVU

Plus de 188 000 personnes déplacées

La reprise des affrontements, le 20 octobre dernier, entre l'armée congolaise et le groupe armé Mouvement du 23 mars (M23), dans le territoire de Rutshuru, a porté à au moins 237 000, le nombre de personnes déplacées depuis mars, lorsque les premiers affrontements ont éclaté.

Le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), Bruno Lemarquis, s'est dit fortement préoccupé par les conséquences humanitaires liées à la reprise des affrontements. Dans un communiqué publié à cet effet, le 10 novembre, il indique que les acteurs humanitaires estiment à au moins 188 000 le nombre de personnes déplacées depuis la reprise de ces affrontements. « Plus de 76 000 enfants ont vu leur scolarité interrompue. Près de 54% des personnes déplacées vivent au sein de familles d'accueil, tandis que des milliers d'autres occupent des écoles, des hôpitaux, des églises et autres sites improvisés », a-t-il dit dans le communiqué. Ces nouveaux déplacements portent, a-t-il fait savoir, à au moins 237 000 le nombre de personnes déplacées depuis mars lorsque les premiers affrontements ont éclaté. « Ceux-ci ont également fait des victimes civiles,

alors que des infrastructures civiles, telles que des structures de santé, qui sont des lieux protégés, ont aussi fait l'objet d'attaques », a souligné le coordonnateur humanitaire.

Bruno Lemarquis note aussi que les affrontements de ces dernières semaines rendent encore plus pénible le quotidien des dizaines de milliers de personnes qui, depuis huit mois, paient un lourd tribut. « Il est important que ces violences s'arrêtent afin que les civils puissent entamer un retour et reprendre le cours de leurs vies », a-t-il déclaré.

Il a précisé que c'est dans ce contexte sécuritaire tendu que les acteurs humanitaires conduisent leurs interventions d'urgence, en étroite collaboration avec les autorités provinciales. « En lien avec les derniers mouvements de population, des denrées alimentaires ont été distribuées à plus de 65 500 personnes déplacées et familles

d'accueil vulnérables, notamment dans le territoire de Nyiragongo. Les acteurs humanitaires fournissent des services d'hygiène et de l'eau potable. Environ 2 000 enfants bénéficient d'un programme psychosocial. Des sensibilisations sont organisées pour prévenir les risques de violences ayant pour base le genre, d'abus et d'exploitation sexuelle, tandis que la prise en charge des victimes se met en place. En termes d'hébergement provisoire, les acteurs humanitaires sont en train de travailler avec les autorités provinciales pour identifier des sites où les personnes déplacées peuvent être hébergées temporairement. Face à l'ampleur des besoins, les partenaires s'efforcent d'intensifier la distribution de l'aide pour réduire les souffrances de la population déplacée », souligne-t-il.

Respect des droits de l'homme

Le coordonnateur humani-

taire en RDC fait savoir qu'il est aussi impératif, même dans ces conditions, de respecter les droits de l'homme, le droit international humanitaire, notamment la protection des civils et de leurs infrastructures, ainsi que les principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance qui régissent l'action humanitaire. Selon lui, il est également important de lutter contre les messages de haine et l'incitation à la violence car, a-t-il noté, ces messages peuvent potentiellement mener à des attaques ciblées contre des civils en raison de leur identité et à exacerber la situation actuelle. « Il est aussi primordial d'assurer la facilitation d'un accès humanitaire sûr et sans entrave pour que nous puissions atteindre les personnes dans le besoin où qu'elles soient », a dit Lemarquis. Il a prévenu que si l'aide humanitaire est primordiale pour sauver des vies et soulager les souffrances de la population affectée par

les violences, elle n'est toutefois pas la seule solution aux problèmes humanitaires, qui viendra du rétablissement de la sécurité et de la paix.

La situation dans le Nord-Kivu, estime-t-il, se rajoute à une situation humanitaire déjà très complexe et dégradée dans plusieurs provinces du pays, en particulier dans l'Est. « Dans la province voisine de l'Ituri, la persistance des violences, dont de nombreuses attaques sur des sites de personnes déplacées, a fragilisé de nombreux territoires, entraînant des mouvements massifs de la population. A elles seules, les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu abritent 64% des 5,7 millions de personnes déplacées internes dans le pays. Elles abritent également le plus grand nombre d'acteurs humanitaires qui, chaque jour, œuvrent pour apporter de l'aide à la population affectée par la violence », a-t-il fait savoir.

Lucien Dianzenza

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Caritas-Bunia remet des semences et outils aratoires aux ménages

Cinq-cent-vingt ménages dans les aires de santé Bahwere, Katoto et Lita viennent de bénéficier, de la part de Caritas-Bunia, des semences maraîchères et outils aratoires, dans le cadre du projet dénommé « Appui d'urgence en sécurité alimentaire et moyens de subsistance pour deux mille deux cents ménages victimes des conflits armés en zones de santé de Lita et Fataki, dans le territoire de Djugu, province de l'Ituri, en RD Congo ».

Pour cette première phase du projet financé par le Fonds humanitaire en République démocratique du Congo, allocation standard – mai 2022, chaque ménage bénéficiaire a reçu cinquante grammes de semences maraîchères répartis comme suit : dix grammes de choux, dix grammes d'amarantes, dix grammes d'oignon, dix grammes de courge, dix grammes d'aubergine. En sus de semence, ces ménages ont reçu chacun des outils aratoires, à savoir deux houes, un râteau et un arrosoir.

En outre, le projet a prévu d'organiser les ménages en groupements solidaires de vingt ménages pour bénéficier, dans le

champ école, des divers enseignements pratiques sur les techniques agricoles adaptées. C'est ainsi que sur cent-dix groupements solidaires prévus dans le cadre de ce projet, vingt-six ont été assistés avec les semences maraîchères et outils aratoires comme matériel didactique. Chaque regroupement a reçu dix grammes de choux, dix grammes d'amarantes, dix grammes d'oignon, dix grammes de courge, dix grammes d'aubergine. Pour ce qui est des outils aratoires, le président de chaque groupement solidaire a reçu cinq bêches, un pulvérisateur et une brouette.

Blandine Lusimana



Des ménages recevant des semences

INFRASTRUCTURES

Présentation du projet de construction des passerelles sur le boulevard Lumumba

Le projet a été présenté récemment lors du soixante-seizième conseil des ministres par le ministre d'Etat, ministre des Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisaro Muvunyi.



Le ministre d'Etat Alexis Gisaro

Le projet concerne huit passerelles à construire dans plusieurs traversées du boulevard Lumumba, à savoir Debonhomme, Quartier 1 N'Djili, Marché de la liberté, Kingasani Pascal, Quartier 3 Masina, Kingasani ya suka, Avenue Ndjoku et l'aéroport international de N'Djili.

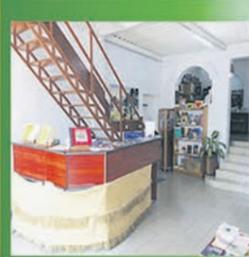
A en croire le ministre d'Etat, ministre des Infrastructures et Travaux publics, l'Agence congolaise des Grands travaux (ACGT) avait été retenue en qualité de maître d'ouvrage délégué pour réaliser ces infrastructures.

Sa contribution a été ainsi requise pour réaliser les études de faisabilité de ces passerelles piétonnes sur la base des paramètres essentiels de conception, portant notamment sur le design simple, élégant et attractif; la hauteur libre sous passerelle, la structure portante en arc, hauteur à la clef et la charge d'exploitation considérée pour le dimensionnement. Alexis Gisaro a rassuré que l'ACGT a déjà élaboré toutes les études techniques indispensables à la matérialisation de ce projet.

Blandine Lusimana

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



FRANCE-ITALIE

L'accueil des réfugiés provoque une crise politique

L'Ocean Viking, navire de secours de l'Organisation non gouvernementale (ONG) SOS Méditerranée, a finalement pu accoster à Toulon, après le feu vert des autorités françaises, avec ses 234 passagers à bord. Le gouvernement de Giorgia Meloni ayant refusé d'ouvrir l'un de ses ports, créant une première crise politique avec la France.

Après une vingtaine de jours d'errance, l'Ocean Viking a finalement accosté à Toulon, suite au refus de l'Italie de l'accueillir, malgré les multiples appels à l'aide de l'ONG. Le gouvernement de Giorgia Meloni a formellement refusé d'ouvrir l'un de ses ports au navire, créant une première brouille avec Paris. La France a pointé l'Italie pour le « comportement inacceptable ». Si la France est dans un premier temps restée silencieuse, elle a tenté, sans faire de bruit, d'inciter l'Italie à accueillir les passagers de l'Ocean Viking, a fait savoir le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, en annonçant que Paris avait finalement décidé de leur permettre de débarquer sur le port militaire de Toulon. « J'ai bien précisé, à la demande du président de la République, que c'est à titre exceptionnel que nous accueillons ce bateau, au vu des quinze jours d'attente en mer que les autorités italiennes ont fait subir aux passagers », a-t-il déclaré, considérant qu'il « n'y a aucun doute, au regard du droit international et du droit de la mer, que

c'était à l'Italie de désigner un port sûr pour accueillir ce bateau ».

Gérald Darmanin a formulé de vives critiques à l'égard de son voisin italien « qui n'a pas été au rendez-vous du devoir d'humanité » en prenant « le parti de ne pas se considérer comme un État européen responsable ». En annonçant l'accueil du navire sur son territoire, le ministre de l'Intérieur a précisé plusieurs points pour réaffirmer la fermeté de la France en matière migratoire. Il promet que les passagers « ne relevant pas du droit au séjour et d'asile feront l'objet de mesures d'éloignement sans délai », laissant ainsi craindre des expulsions à venir, à l'heure où la France est confrontée à de vifs débats sur l'immigration. Paris lance ainsi un message à l'Italie avec le renforcement à « effet immédiat des contrôles aux frontières intérieures avec l'Italie » et précise vouloir « tirer toutes les conséquences de l'attitude italienne sur d'autres aspects de sa relation bilatérale ». L'autre mesure, plus gênante pour l'Italie, réside dans la



L'Ocean Viking à quai dans la base militaire de Toulon © Maxppp - Camille Dodet

suspension, là aussi à effet immédiat, de « l'ensemble des relocalisations de 3500 réfugiés » déjà accueillis en Italie et qui devaient être transférés vers France.

L'incompréhension et la fermeté côté italien

Après l'annonce de Gérald Darmanin, son homologue Matteo Piantedozi s'est manifesté, qualifiant la réaction de la France de « complètement incompréhensible ». « La réaction de la France face à

la demande d'accueillir 234 migrants, alors que l'Italie en a accueilli 90 000 seulement cette année, est totalement incompréhensible », a-t-il déclaré, assurant ne pas comprendre « la raison pour laquelle l'Italie devrait accepter de bon gré ce que les autres ne sont pas disposés à accepter » alors que son pays « a affronté jusqu'à présent seul ce problème ». Le 25 octobre dernier, lors de son discours d'investiture, la cheffe de gouvernement

d'Italie avait été très tranchante quant aux questions migratoires. Elle promettait de « faire de la sécurité un trait distinctif de cet exécutif et de mettre fin aux départs illégaux en brisant enfin le trafic d'êtres humains en Méditerranée ». Une posture en droite ligne avec la période où Matteo Salvini était à la tête du gouvernement italien et menait, jusqu'en 2019, une politique très dure à l'égard de l'immigration.

Noël Ndong

IMMIGRATION

142 personnes secourues en 24 heures par la France et le Royaume-Uni dans la Manche

A bord de plusieurs embarcations, quelque 142 personnes ont été secourues au large de Calais, nord-ouest de la France, dans la nuit du vendredi à samedi ainsi que dans la journée du samedi, a révélé la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord. Un accord imminent est en cours entre la France et le Royaume-Uni sur la lutte contre la migration clandestine par la Manche.

« Dans la nuit du vendredi 11 jusqu'au samedi 12 novembre 2022 et dans la journée du samedi 12 novembre, le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) Gris-Nez identifie plusieurs embarcations se trouvant en difficulté au large du Pas-de-Calais », pouvait-on lire dans un communiqué. Depuis vendredi, les policiers français et belges ont récupéré plusieurs naufragés « qui ont par la suite été déposés à Dunkerque et à Calais dans l'ouest de la France », poursuit le communiqué.

Par ailleurs, le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord met en garde toute personne qui envisage de traverser la Manche sur les risques encourus en rappelant que ce secteur maritime est une des zones les plus fréquentées au monde, avec plus



La traversée de la Manche DR

de 400 navires de commerce qui y transitent par jour et les conditions météorologiques y sont souvent difficiles (120 jours de vent supérieur ou égal à force 7 en moyenne annuelle, par exemple). C'est donc un secteur particulièrement

dangereux, notamment à une période où la température de l'eau commence baisser.

Accord entre la France et le Royaume-Uni

Le sort des immigrés illégaux qui

tentent de traverser la Manche à partir de la France pour rejoindre le Royaume-Uni est souvent une source de conflit entre les deux pays. Pourtant, les ministres des Affaires étrangères s'accordent à trouver une solution durable. La

patronne de la diplomatie française, Catherine Colonna, et son homologue britannique, James Cleverly, qui se sont entretenus à Paris à l'occasion des commémorations de l'Armistice, ont publié un communiqué commun pour annoncer « des progrès » dans les négociations. « Il est urgent de s'attaquer à toutes les formes d'immigration clandestine, y compris les traversées d'embarcations de fortune et de s'attaquer à leurs causes profondes », explique le communiqué avant de se féliciter « des progrès accomplis sur la voie d'un nouvel accord important entre la France et le Royaume-Uni ».

D'après les chiffres officiels, depuis le début de l'année, 40 000 personnes ont déjà tenté de traverser la Manche pour rejoindre l'île.

N.Nd.

SÉCURITÉ MARITIME

L'Onudc présente son plan d'action à court terme pour 2023

Lors d'une entrevue avec le secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les Eaux continentales (Sepcim-Aemec), Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, le coordonnateur du Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime en Afrique centrale, Aliou Sall, a dévoilé les trois principales activités de son plan d'actions qui sera mis en œuvre l'année prochaine au Congo.

Aliou Sall a indiqué que le plan d'action 2023 s'appuie sur un cadre normal harmonisé à tous les Etats du golfe de Guinée : l'harmonisation des procédures opérationnelles standards entre acteurs impliqués dans l'action de l'Etat en mer ; la révision du code pénal et la dotation de deux tribunaux en équipements adéquats pour pouvoir conduire des procès. « 2023, c'est autre chose, nous devons nous engager sur un autre plan d'action qui consiste en la révision du Code pénal », a fait savoir Aliou Sall.

Pour ce faire, une série de formations opérationnelle et théorique sur les techniques de collecte des preuves et le recueil de preuves électroniques sera conduite pour jauger sa conformité en phase avec les conventions internationales, en vue de connaître des cas d'actes de piraterie. Cette série de formations sera la première activité qu'entreprendront ensemble l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc) et le Sepcim-aemec, selon le coordonnateur du Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime en Afrique centrale.

Ces activités, menées dans le cadre du Programme d'appui à la stratégie de sûreté et de sé-

curité maritime en Afrique centrale, débiteront par une formation théorique, les 17 et 18 novembre à Pointe-Noire, et un exercice pratique en mer sur les connaissances acquises par les officiers de la police judiciaire. A partir du 21 novembre se tiendra à Brazzaville un procès fictif sur la conduite des infractions en mer, notées pendant l'exercice maritime par les officiers de police judiciaire au large des côtes maritimes. De même, ce procès mettra en exergue les connaissances acquises l'année dernière à travers de multiples formations déjà exécutées.

Concernant l'harmonisation des procédures opérationnelles standards, Aliou Sall a souhaité l'implication de tous les acteurs pour une bonne coordination du travail. « Nous avons noté que ces acteurs ont chacun son mode opérationnel et cela ne participe pas à une action efficace quand il s'agit d'infraction en mer dans les eaux continentales », a-t-il déploré. A en croire Aliou Sall, il est important que les pays du golfe de Guinée se dotent d'un cadre légal en phase avec les conventions internationales pour atteindre la compétence universelle, permettant de juger et de condamner



L'Onudc présente son plan d'action à court terme pour 2023 DR

les suspects afin d'éviter le vide juridique et par ricochet leur libération.

Par ailleurs, Aliou Sall a rappelé que le plan d'action antérieur, similaire au nouveau, a réussi à 100% en l'espace de trois mois. Ce qui montre bien le fort engagement des plus hautes autorités du Congo qui ont multiplié les efforts en vue de préparer les réponses appropriées à la montée des actes illicites en mer.

Le secrétaire permanent a dit... Pour sa part, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck a évoqué le management stratégique de la

mer du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, prononcé le 29 octobre 1998 à Brazzaville, à l'occasion de la conférence interministérielle des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du centre sur les transports maritimes, considéré aujourd'hui comme une boussole du secrétariat permanent. Ces formations organisées au bénéfice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et de ses Etats membres, dans le cadre de Programme de lutte contre la criminalité maritime de l'Onudc, ont été cofinancées par l'Union

européenne.

Le Programme d'appui à la stratégie de sûreté et de sécurité maritime en Afrique centrale est une stratégie de l'Union européenne pour le golfe de Guinée, lancé en 2014. Il fait suite à de nombreuses initiatives que les pays de la sous-région, particulièrement les institutions, mettent en avant, en se référant au Protocole de Kinshasa de 2009, l'Architecture de Yaoundé et des différentes résolutions des Nations unies de lutte contre la criminalité maritime.

Rominique Makaya

FORUM DE PARIS SUR LA PAIX

La 5^e édition clôturée le 12 novembre

Les échanges entre représentants de gouvernements, chefs d'entreprises et acteurs de la société civile ont été au cœur des ambitions de la cinquième édition du Forum de Paris sur la paix qui s'est conclue le 12 novembre, au Palais Brongniart, à Paris.

Pour la cinquième année consécutive, le Forum de Paris sur la Paix a rassemblé, les 11 et 12 novembre, des acteurs importants de la gouvernance mondiale. L'événement a été consacré à « surmonter la multi crise » et à la prévention d'une polarisation mondiale destructrice qui mettrait en péril les efforts de coopération internationale sur des sujets d'importance majeure.

Dès la session d'ouverture, le ton était donné par la teneur de trois discours prononcés par des personnalités visionnaires de haut niveau : sa majesté la reine Rania Al Abdullah de Jordanie; David Beasley, directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM); et Gustavo Petro, président de la République de Colombie, qui a confié que « face à cette crise (climatique), il est très clair que nous ne pouvons plus fermer les yeux ».

Dans le même tempo, lors d'une table ronde avec Umaro Sissoco Embaló, président de Guinée-Bissau, sur l'universalisme face à la guerre, le président français, Emmanuel Macron, a souhaité que les institutions multilatérales soient réformées. « Elles ne sont plus le reflet d'un équilibre, on n'y règle



La séance de clôture de la 5^e édition du Forum de Paris sur la paix, Palais Brongniart, le 12 novembre 2022/Marie Alfred Ngoma

plus les crises... y compris les institutions financières », a-t-il expliqué.

Il a justifié, étant à la manœuvre diplomatique, que « les inégalités se sont accrues après la covid ». « Nous avons besoin d'un choc de financement vers le Sud », a plaidé le président français, qui cherche depuis son premier quinquennat à redéfinir les relations avec le Sud, concernant notamment les pays africains. « Typiquement, le débat sur les migrations, on ne le réglera pas sans une organisation européenne et

sans coopérer pour lutter contre les inégalités en Afrique », a-t-il ajouté.

Autour de la table, la reine Rania de Jordanie, le président argentin Alberto Fernández ou encore le Premier ministre albanais Edi Rama ont mis en exergue l'iniquité, le cynisme et l'égoïsme de la communauté internationale.

Les questions du climat, de la pandémie et de la guerre en Ukraine ravivent-elle les représentations ? « C'est un moment de grand paradoxe : la guerre en Ukraine percutée beaucoup de choses en

Europe. Elle s'ajoute à des problèmes qui préexistaient : inégalités, famine, confrontation stratégique », a admis Emmanuel Macron.

Durant ce forum, il a adopté également une approche ascendante pour avancer dans des initiatives concrètes. Il continue à prouver que, dans un contexte difficile pour le multilatéralisme, il est possible de faire progresser des solutions de gouvernance, de faire accélérer des projets et de lancer des initiatives nouvelles.

Depuis sa création, le forum sou-

tient et accompagne plus de 400 projets qui sont autant de réponses aux défis transfrontaliers de notre temps. Cette année, l'Espace des solutions a accueilli 80 projets s'attaquant aux problématiques au cœur de la cinquième édition.

À l'issue de ces assises, dix projets ont été sélectionnés par un jury pour bénéficier d'un soutien dédié et personnalisé pendant une année entière. Ce soutien couvre les domaines les plus susceptibles d'aider ces projets à se développer et à devenir pérennes, qu'il s'agisse de les présenter à des partenaires internationaux, de trouver des financements, d'accroître leur visibilité, de contribuer à leurs efforts en matière de plaidoyer ou d'en soutenir la mise en œuvre.

Pour Justin Vaïsse, fondateur et directeur général du Forum de Paris sur la paix, « la leçon de cette cinquième édition est que la réponse aux défis globaux et les négociations de paix se font main dans la main. Quand on fait progresser le dialogue, on facilite la résolution des problèmes mondiaux et ceux qui diminuent le risque de la guerre ».

Marie Alfred Ngoma

TRANSPORT ROUTIER

Bientôt un fichier unique du contrôle technique et de l'assurance

Le projet d'extension de la digitalisation des opérations de contrôle technique (Pdoct), présenté le 14 novembre à Brazzaville, devra inclure la base de données de l'assurance automobile. L'utilisateur de la route se verra délivrer une seule vignette pour le contrôle technique et l'assurance.

L'extension de la digitalisation des opérations de contrôle technique à l'assurance devrait permettre aux services de l'État de disposer d'une base de données fiable, sur le parc automobile national. D'après le directeur général des Transports terrestres (DGTT), Sadate Girest Bokenga Manzékélé, la nouvelle plateforme aidera à identifier les véhicules en circulation, à lutter contre la fraude, à faire appliquer le respect de la périodicité des contrôles techniques et à améliorer les recettes du secteur.

Le dispositif va, en effet, contribuer à la constitution d'une base de données de contrôle technique et d'assurance sur un support commun et sécurisé. « *Le Pdoct*

visé à rassurer les Congolais et assainir le secteur de transport terrestre. La DGTT a la mission de régler la délivrance des documents de bord, des moyens de transport. La collaboration avec la

digitale est confiée à la société SIGA-BC (Système informatique et gestion automatisé, Bassin du Congo). Selon l'un des responsables de l'entreprise, la plateforme est équipée d'outils à la pointe de la technologie.

techniques des véhicules et à la collecte des données auprès de toutes les compagnies d'assurance.

Les objectifs du lancement de la plateforme Pdoct par la DGTT sont les mêmes que ceux pour la direction

nées nationales des assurées ; la réduction des sinistres et la lutte contre la falsification des documents.

« L'objectif à terme est d'avoir une seule vignette qui renseigne toutes les informations relatives au contrôle technique et à l'assurance d'un véhicule. Ainsi, dans le cadre de la sécurisation des données, les différentes associations, les sociétés d'assurance et leurs intermédiaires auront la possibilité de consulter leurs propres données et les statistiques de leur clientèle sans aucune intrusion via la plateforme », a indiqué le directeur général des institutions financières nationales, Jean Pierre Nonault.

Fiacre Kombo

« L'objectif à terme est d'avoir une seule vignette qui renseigne toutes les informations relatives au contrôle technique et à l'assurance d'un véhicule. Ainsi dans le cadre de la sécurisation des données, les différentes associations, les sociétés d'assurance et leurs intermédiaires auront la possibilité de consulter leurs propres données ainsi que les statistiques de leur clientèle sans aucune intrusion via la plateforme »,

direction générale des institutions financières militent à cette fin », a assuré Sadate Girest Bokenga Manzékélé. La gestion de la plateforme

Les données seront logées dans un data center sécurisé ; le logiciel pouvant suivre l'ensemble des opérations inhérentes aux contrôles

générale des institutions financières nationales, à savoir la sécurisation des données des assurés ; la création d'une base de don-

ACTION DE L'ETAT EN MER

Le nouveau secrétaire permanent installé dans ses fonctions

Officiellement installé dans ses fonctions le 11 novembre à Brazzaville, le nouveau secrétaire permanent du Comité interministériel de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, a promis d'œuvrer pour une action « maritimo-fluviale plus ».

Prenant ses fonctions, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck a demandé aux Congolais d'attendre de la structure qu'il dirige une action « maritimo-fluviale plus ». « *Cette action sera portée aussi bien sur les eaux maritimes que continentales et donnera ce que l'on rappelle souvent, dans les discours habituels, une vraie maritimisation et fluviation de notre économie* », a-t-il expliqué, après avoir été installé par le ministre directeur de cabinet du Premier ministre, Serge Blaise Zoniaba.

Le nouveau secrétaire permanent de l'Action de l'Etat en mer a, par ailleurs, pris l'engagement de travailler davantage avec les départements ministériels concernés sur les problèmes de piraterie, de sécurité et de sûreté, du tourisme en mer, de la pêche illicite... Interrogé sur la marginalisation du secteur fluvial, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck a



Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck installé dans ses fonctions DR

fait savoir que par habitude, le fluvial a toujours été le parent pauvre. D'où la nécessité, selon lui, de redorer son blason à travers la dynamique qui caractérise le secrétariat permanent, opérationnel et technique, aussi bien dans le maritime que le fluvial. « *Il a plu au chef de l'Etat de créer, pour la deuxième fois, un*

ministère de l'Economie fluviale et des voies navigables dans notre pays. C'est dire que l'action qui sera la nôtre va être une action assise sur deux béquilles : l'une concernant la mer et l'autre les eaux continentales », a déclaré le nouveau secrétaire permanent de l'Action de l'Etat en mer qui a rang et préro-

gatives de ministre délégué.

Parcours

Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, nommé par décret 2022-1876 du 31 octobre 2022 du Premier ministre, est détenteur de plusieurs diplômes dans le domaine du droit maritime. Il obtient en 1998 un doctorat en droit privé de l'Université de Paris XI-Sceaux, avec une mention très honorable ; un diplôme d'études approfondies en droit public, option droit international et relations internationales obtenu en 1993 à l'Université de Reims Champagne Ardenne avec la mention très bien. En 1992, il obtint un diplôme d'études approfondies en droit privé de l'économie. Enseignant aux universités de Paris II Panthéon-Assas et Paris XIII, précisément dans le diplôme interuniversitaire droit Ohada, le nouveau secrétaire permanent de l'Action de l'Etat en mer est un ancien chef

de département de la filière maritime à l'Ecole supérieure de technologie du littoral à Pointe-Noire. Il est enseignant à la Faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi. Président de l'Association congolaise du droit maritime, il est auteur de plusieurs ouvrages et articles parmi lesquels la "Convention des Nations unies sur le contrat de transport international des marchandises effectué entièrement en mer", dite règle de Rotterdam, le «Code communautaire Cémac de la marine marchande de 2012», le «Droit maritime dans la zone Cémac».

En rappel, le nouveau secrétaire permanent du Comité interministériel de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales a été nommé à ce poste en remplacement de Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou, décédé le 14 mars dernier à Paris, en France.

Rominique Makaya

CANAL+



REABONNEZ-VOUS A VOTRE
FORMULE ET BENEFICIEZ DE

15 JOURS
OFFERTS*
A TOUT CANAL+

SUIVEZ LA FETE DU FOOT SUR TV CONGO SUR LE CANAL 330

*Offre valable jusqu'au 31/12/2022. Pour tout réabonnement à votre formule bénéficiez de la formule TOUT CANAL+ offerte pendant 15 jours. Voir conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

TRANSFERTS DE FONDS

Vers la refonte des textes régissant le fonctionnement de l'ARTF

La session inaugurale du Comité de direction de l'Agence de régulation des transferts de fonds (ARTF), tenue le 10 novembre à Brazzaville sous la direction de son président, Dominique Ursel Tsono Ndzalé, a décidé, entre autres, de la refonte des textes régissant le fonctionnement de cette institution.

La session, la première du genre, a réuni autour d'une même table le président du Comité de direction, directeur général de l'ARTF, Basile Jean Claude Bazebi, et les autres administrateurs nommés récemment. Le directeur de l'Inspection, des Statistiques et des Etudes de l'ARTF, Philippe Ngoma, a rappelé que la mission principale de cette institution est d'orienter et de contrôler l'ensemble des transferts des fonds aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. « Au cours de cette session inaugurale, il était question de faire la connaissance entre les administrateurs et d'aborder quelques points allant dans le sens de la refonte de tous les textes qui régissent le fonctionnement de cette institution. Il revient désormais au Comité de direction et à tous ses administrateurs de revoir tous ces textes à l'effet de faire migrer notre agence vers la bonne gouvernance. La direction générale devrait normalement fonctionner sous la houlette du Comité de direction en application de tout ce qui est de la bonne gouvernance », a-t-il expliqué à la presse, précisant que depuis la création de cette institution en 2012, il n'y avait que la direction générale qui fonctionnait. Le président du Comité de direction de



l'ARTF, Dominique Ursel Tsono Ndzalé, dans son discours d'ouverture, a remercié les plus hautes autorités du pays pour avoir voulu rendre effective son opérationnalisation. Ceci à travers la nomination, par décret présidentiel et conformément à ses statuts, de son président, et la désignation de ses membres par les premiers responsables des départements ministériels concernés. D'après lui, la présence des membres du Comité de direction à cette session inaugurale témoigne de l'engagement dont chacun d'eux a besoin pour faire bouger les lignes au sein de

l'ARTF.

« L'article 4 de la loi n°07-2012 du 4 avril 2012 portant création de l'ARTF dispose que cette institution est administrée par un Comité de direction et gérée par un directeur général. Ce jeudi 10 novembre 2022, ce principe de bonne gouvernance est effectif, il est respecté. Il s'agit là d'un changement de paradigme, monsieur le directeur général, vous êtes convié à intégrer ce nouveau mode de gestion de notre agence dans votre manière de faire », a exhorté Dominique Ursel Tsono Ndzalé. Saisissant cette occasion, il a salué la

pluridisciplinarité du groupe constituant le comité de direction. « Nous avons, autour de cette table, des économistes-chercheurs, des financiers, des spécialistes en télécommunications... J'ose espérer que nos différents parcours, nos riches expériences seront mises à profit pour permettre à l'ARTF d'accomplir la mission fondamentale pour laquelle elle a été créée, notamment réguler les transferts de fonds », a conclu le président du Comité de direction.

Placée sous la tutelle du ministère en charge des Finances, l'ARTF est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle a pour missions d'orienter et de contrôler l'ensemble des activités en matière de transfert de fonds, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. A ce titre, elle est chargée notamment de réguler les activités relatives aux transferts de fonds, de contribuer à l'élaboration de la balance des paiements ; suivre la constitution et la liquidation des investissements étrangers ; veiller au fonctionnement des sociétés de transfert de fonds ; examiner les demandes d'agrément des sociétés de transfert de fonds, etc.



Coopération Congo - Banque Africaine de Développement



MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
Projet d'Electrification Rurale au Congo (PERCO)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊTS

(SERVICES DE CONSULTANTS - FIRME)

Secteur : Energie

Réf. Accord de financement : N° 2100150028193

N° d'identification du Projet : P-CG-FA0-001

Date de l'avis : 15 novembre 2022

AMI n° : C14/2022/MEH-PERCO

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Electrification Rurale au Congo (PERCO), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de service d'un Consultant pour la réalisation d'un audit des Etats financiers, et comptables, exercices 2022 et 2023.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) la vérification des états financiers et des états certifiés des dépenses réalisées par la Cellule d'exécution du Projet PERCO, en vue de la formulation de l'opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du dit projet, ainsi que (ii) la confirmation d'une assurance raisonnable que les ressources sont utilisées de façon optimale dans les opérations du projet en s'assurant que les réalisations physiques du projet correspondent aux fonds déboursés et au calendrier des sorties de fonds. Le démarrage de la mission est prévu au plus tard le 04 juin 2023 (N+1 de l'exercice arrêté au 31 décembre à auditer). La mission durera au plus trois (03) semaines pour chaque exercice. La mission est prévue à la CEP à Brazzaville en République du Congo et dans les sites d'exécution du projet.

2. La Cellule d'Exécution du Projet PERCO du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, ci-après dénommé « Organe d'Exécution », invite les Consultants qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des mis-

sions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008 révisé en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 8h00 à 15h00 (heure locale : TU+1).

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 05 décembre 2022 à 12 heures, (heure de Brazzaville, TU+1) et porter expressément la mention « AMI n° C14/2022/MEH-PERCO - Sélection de Consultant pour la réalisation de l'audit comptable et financier du projet PERCO, exercices 2022-2023 ».

Cellule d'Exécution du Projet

À l'attention : Monsieur Rodolphe GOMBA, Directeur de Projet
Place de la République (Ex Rond-point du CCF), Immeuble du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (3ème étage bis),
BP : 2120, Brazzaville

Tel: +242 06 490 30 19 / 05 757 63 32

E-mail: projetperco13@gmail.com

Le Directeur de Projet,

Rodolphe GOMBA. -

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Une marche des femmes en mémoire de Joséphine Mountou Bayonne

Les femmes du Parti congolais du travail (PCT) ont organisé, le 13 novembre à Brazzaville, une marche silencieuse pour rendre un vibrant hommage à la sénatrice Joséphine Mountou Bayonne, l'icône congolaise de la lutte pour l'émancipation des femmes, décédée le 24 octobre dernier à Paris, en France.

La marche silencieuse a été initiée par Esther Ahissou Gayama, secrétaire permanente du PCT à la Condition féminine, à l'Enfance et à la Famille. Plus de trois cents femmes, cadres, membres et sympathisants du PCT ont pris part à cette marche pour témoigner leur amour à la sénatrice Joséphine Mountou Bayonne, première congolaise ayant inscrit son nom sur la liste d'or des femmes engagées pour l'émancipation du genre.

Vêtues de tee-shirts blancs arborant l'effigie de la défunte, les femmes du PCT, en première ligne Esther Ahissou Gayama, Jacqueline Lydia Mikolo, Belinda Ayesa, ont marché sur environ deux kilomètres. Elles sont parties du siège social du parti à Mpila, situé non loin de la Sclog, à la rue Mfoa au rond-point Poto-Poto où se tient la veillée mortuaire, en passant par la Pointe hollandaise et l'avenue de France. A cet effet, certaines d'entre elles ont livré de témoi-



Les femmes du PCT pendant la marche silencieuse/Adiac

gnages sur la personnalité de l'illustre disparue. Une femme politique assez rare pour laquelle elles se sont appelées à suivre l'exemple. « Joséphine Mountou Bayonne m'a marquée de manière particulière lorsqu'en 2011 j'accède au secrétariat permanent du PCT. A peine venue, elle m'a confié la mission d'organiser le congrès de dissolution de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo. Elle m'a confié, ensuite, l'organisation du congrès constitutif de l'Organisation des femmes du Congo. Tâches auxquelles j'ai réussi grâce à son soutien. "Seule la lutte libère"

est l'un des slogans emblématiques qu'elle nous a laissés avec d'autres femmes engagées, entre autres, Marie Eleka, Emilienne Botoka, Micheline Ngolengo et Thérèse Ebonga », a témoigné Esther Ahissou Gayama.

Pour Ida Victorine Ngampolo, l'illustre disparue était d'une constance inédite dans ses convictions politiques. « Ce qu'il faut retenir de maman Joséphine Mountou Bayonne, c'est qu'elle était constante dans le parti et a résisté contre vents et marées. Certaines n'ont pu l'être et ont fini par quitter le navire. Certaines de nos collègues ont occupé des

hauts postes, au sein du parti comme au niveau du gouvernement. Mais elle et moi, malgré tout, sommes restées fidèles au parti pour lequel j'ai adhéré en 1970 et elle en 1974 », a-t-elle assuré.

Pour le sénateur Gabriel Oba-Apounou, avec qui ils ont géré les organisations de masse, la défunte était de beaucoup dans la survie du PCT pendant les moments difficiles.

« Joséphine Mountou Bayonne a appartenu à un groupe trilogique composé de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise, l'Union révolutionnaire des femmes du Congo et

de la Confédération syndicale congolaise. Le PCT doit son existence à ces trois forces politiques, qui ont su résister lorsqu'il était attaqué. Maman Joséphine, Michel Bokamba-Yangouma et moi étions des complices, en tant que dirigeants de ces organisations de masse. Face à tout mouvement qui menaçait le PCT, elle s'est tenue debout comme une brave femme avec notre complicité », a souligné Gabriel Oba-Apounou.

Décédée en France, à l'âge de 93 ans, Joséphine Mountou Bayonne était la première femme après les indépendances à mener un combat acharné au profit des droits et de l'émancipation des femmes. Ainsi, pendant environ cinq décennies, elle était devenue une icône, un guide et un modèle à suivre pour les femmes de la sphère politique, aussi bien pour celles militant dans le PCT que celles d'autres obédiences politiques.

Firmin Oyé

VIOLENCES À L'ÉGARD DES FILLES

Vulgarisation des techniques de défense

Le Conseil consultatif de la jeunesse a organisé, le 13 novembre à Brazzaville, un atelier spécial pour renforcer les capacités des leaders des associations de jeunesse et des personnes vivant avec handicap sur la lutte contre les violences à l'égard des filles en milieu scolaire, et les édifier sur le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles.

Cinquante jeunes, leaders d'associations, ont participé à l'atelier de renforcement des capacités juvéniles organisé avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Ils ont été édifiés sur la violence ayant pour base le genre en milieu scolaire et reçu des enseignements nécessaires ainsi que des arguments juridiques leur permettant de combattre ce fléau. Un phénomène qui gagne de plus en plus les établissements scolaires et universitaires et qui pousse nombreux écoliers au décrochage scolaire.

« L'école est en proie à plusieurs comportements qui sont contraires à l'éthique sociale. Les conséquences liées à ces comportements déviants se traduisent, entre autres, par des vio-



Les jeunes leaders d'associations lors de la formation/Adiac

lences scolaires, quel que soit le niveau du système éducatif, dont l'ampleur augmente du jour au jour. Les manifestations de la violence au sein du système éducatif ont connu un développement au cours de

ces dix dernières années », relève l'Unesco dans un communiqué.

Les participants ont aussi reçu des informations sur le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles, deux fléaux qui rangent la jeunesse aussi bien

au Congo qu'à travers la planète. L'occasion a permis aux experts de les sensibiliser à ces maladies afin qu'ils adoptent des comportements responsables et en parlent aussi aux autres pour qu'ils changent leur comportement.

Clôturant les travaux, le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse a tiré la sonnette d'alarme. « Le sida est la première cause de décès chez les adolescents en Afrique. Au Congo, depuis 2012, le taux de séropositivité au VIH/sida a doublé chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, selon une étude du ministère de la Santé. Chez les filles, les nouvelles infections représentent quatre fois celles des garçons », a indiqué Michrist Kaba-Mboko.

Ayant reçu des informations de base sur ces phénomènes, les participants devront, à leur tour, aller dans les milieux scolaires pour sensibiliser leurs collègues à l'ampleur du phénomène afin qu'ils se ressaisissent.

Firmin Oyé

PARUTION

« Un nouveau regard sur l'argent » présenté au public

Auteur du roman « Un nouveau regard sur l'argent : les secrets des riches dont ils ne vous parleront jamais », paru aux Editions LMI (Pointe-Noire), Espérant Lewis Moussakanda dit « Grand maître Anaël » a animé, le 12 novembre à la préfecture de Brazzaville, une conférence publique pour présenter ce premier ouvrage.

Après avoir indiqué les raisons l'ayant conduit à écrire son livre, le Grand maître Anaël a plongé l'auditoire dans les clés de la richesse et de la prospérité, à travers le thème de la conférence : « Un nouveau regard sur l'argent : comment attirer l'argent et devenir riche ? ».

« *L'argent est un mystère pour nous les Africains, et ce n'est pas toujours facile d'en parler, surtout sur la place publique* », a lancé le conférencier. Subdivisé en cinq chapitres, notamment « L'argent un sujet mystérieux en Afrique » ; « Que cherchez-vous dans la vie ? » ; « Une vie qui n'entre pas en action est un échec » ; « De quoi avez-vous vraiment peur ? » ; « La dure bataille de la vie, comment la gagner ? », ce livre de 153 pages est le résultat de plusieurs années de recherche.

Selon l'auteur, devenir riche ou gagner beaucoup d'argent n'est pas une question de chance ou de volonté de l'Être



Espérant Lewis Moussakanda animant la conférence / Adiac

suprême, mais une question de choix. Ce roman apporte, en effet, quelques réponses à des questions du genre : que puis-je faire concrètement pour que ma vie bascule de la pauvreté à la richesse ?, Comment devient-on riche en un peu de temps ?, Pourquoi certains sont pauvres et d'autres très riches ?

Espérant Lewis Moussakanda, dans un style simple, « *vous dévoile étape par étape tout ce que vous devez savoir sur le mystère de la richesse et*

vous propose une méthode infallible et éprouvée depuis des millénaires, mais connue seulement par un petit groupe d'initiés qui maîtrisent les arcanes de la réussite », peut-on lire en dernière page de couverture.

D'après lui, le problème fondamental qui fait que les gens n'attirent pas l'argent est leur façon de penser et leurs systèmes de croyance. « *Personne ne peut venir au monde pauvre. La pauvreté, c'est la société qui nous*

identifie à travers l'éducation et les fausses informations. Des gens avaient des croyances négatives à propos de l'argent, car le plus souvent, lorsque quelqu'un commence à s'épanouir, on s'imagine un tas de choses autour de lui. D'ailleurs, on m'a beaucoup critiqué, me reprochant d'avoir des pratiques fétichistes derrière mon argent. J'ai écouté beaucoup d'histoires sur ma vie, mais le problème c'est que quand vous avez des

rapports conflictuels avec l'argent, vous ne pouvez pas en attirer », a-t-il témoigné pendant la conférence.

C'est ainsi qu'il a invité les Congolais à briser la fausse perception qu'ils ont de l'argent et de la richesse. Le manque d'argent est, a-t-il dit, à la racine de tous les maux. Insistant sur la richesse intérieure dont chaque individu dispose, le Grand maître Anaël a indiqué qu'être pauvre et riche est un état d'esprit. D'où la nécessité de faire confiance en soi-même.

Âgé de 39 ans, Espérant Lewis Moussakanda est un Congolais, spécialiste dans la formation des managers en qualité d'hygiène-santé et sécurité au travail. Chercheur et spirituel, il est promoteur de l'Institut de formation aux métiers de pétrole et dirige actuellement un cabinet conseil spécialisé dans la formation et l'accompagnement des dirigeants d'entreprises.

Parfait Wilfried Douniama

30^e JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉCRIVAIN AFRICAIN

La femme congolaise à l'honneur

En République du Congo, la 30^e Journée internationale de l'écrivain africain a été célébrée en différé, le 12 novembre, à la Maison russe de Brazzaville, par l'Union nationale des écrivains et artistes du Congo, sur le thème « La femme congolaise et la littérature ».

Trois panels ont été animés à l'occasion par sept écrivaines congolaises, à savoir Mireille Opa Elion, Alima Madina, Winner Franck Palmer, Virginie Ngolo Awé, Jojo Mansounga, Juvénal Obili, Christella Mounkassa Ngala. Chacune d'elles a pris la parole en une dizaine de minutes pour parler brièvement de leurs œuvres et édifié le public sur la thématique choisie.

L'écrivaine Jojo Mansounga s'est indignée de ce que leurs écrits ne sont pas insérés dans les programmes scolaires. « *Combien de femmes écrivaines ont vu leurs œuvres mises dans un programme pédagogique au Congo ou en Afrique? Les sujets que les femmes mettent sur la table ne sont-ils pas axés*

sur ce que nos autorités sont en train de combattre ? », s'est-elle interrogée.

Félicitant et encourageant les écrivaines à aller de l'avant, à écrire sans relâche, le président de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais, Henri Djombo, s'est dit heureux et fier pour leurs talents, car elles portent haut et loin la voix du Congo.

« *Cette journée doit rester un grand moment d'union, de réflexion, de prise de conscience de la mission qui est dévolue à l'intellectuel africain, celle d'offrir l'espoir à son peuple et de bâtir la paix dans la conscience des hommes. Les écrivaines nous ont présenté leurs productions littéraires, elles constituent un échantillon des femmes congolaises engagées dans*



La dédicace des œuvres littéraires / Adiac

l'écriture. Elles ont écrit, elles écrivent et continueront à écrire, rêvant d'un avenir radieux pour les lettres congolaises. Partout, les écrivains se lèvent et se battent pour la renaissance de l'Afrique. Au moyen de la littérature, ils relatent le vécu et se projettent dans un monde

meilleur », a-t-il dit. La Journée internationale de l'écrivain africain a été proposée par la Panafricaine des auteurs (Pawa - African writers association), décrétée par l'Organisation des Nations unies, le 7 novembre 1992. Elle est célébrée par les pays africains et leurs diasporas pour rendre hom-

mage aux illustres hommes et femmes de lettres du continent. Cette année, la journée a été célébrée sur le thème « Littérature et citoyenneté ».

Rappelons que la plume féminine majeure s'est révélée dans les années 1980 avec Marie Léontine Tsibinda Bilombo en poésie.

Rosalie Bindika



AVIS DE RECRUTEMENT N°01/ UGP-KOKISA POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT DE DIRECTION DE L'UGP « KOBKISA »

(Publication – période du 13 au 15 novembre 2022)



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) groupe de la Banque mondiale un crédit d'un montant équivalent à quarante-deux millions sept cent mille Euros (42 700 000 euros) afin de mettre en œuvre le projet de renforcement du système de santé, le projet « KOBKISA ». Le projet KOBKISA vise à aider le gouvernement du Congo à répondre aux besoins sanitaires immédiats de la population en améliorant l'accès aux services de santé essentiels, en particulier pour les pauvres. Le projet soutiendra la fourniture de services de santé maternelle et infantile de qualité en s'appuyant sur l'approche PBA précédemment testée et intégrera des mesures spécifiques destinées à améliorer la mise en œuvre de la politique de gratuité des soins pour en améliorer l'accès pour les pauvres.

L'objectif de développement du projet est d'augmenter l'utilisation et la qualité des services reproductifs, maternels et infantiles dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus pauvres. Le projet KOBKISSA est structuré en trois composantes à savoir :

- La Composante 1 : portant sur le cofinancement du projet PBF et le soutien à la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants et des exemptions de frais pour les ménages les plus pauvres.
- La composante 2 : soutenir la gouvernance des finances publiques, la gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé.
- Composante 3 : Gestion et suivi du projet : assurera une gestion et une mise en œuvre technique et fiduciaire efficace et efficiente du projet. Cette composante soutiendra la coordination du projet et des coûts de fonctionnement, la dotation en personnel de l'UPI, le financement des coûts de fonctionnement, la formation et l'équipement, le paiement des salaires des consultants internationaux et nationaux, les audits et les communications.

2. DESCRIPTION DU POSTE

Placé (e) directement sous la responsabilité du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet, l'assistant (e) administratif (ve) assume le rôle d'assistant auprès de ce dernier. Chargée d'assister son supérieur hiérarchique dans la gestion et l'organisation administrative du projet.

3. TACHES ET RESPONSABILITES

L'assistant (e) administratif (ve) est chargé (e) d'assurer la gestion administrative et du patrimoine mis à la disposition de l'UGP et participer aux activités de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

•Au titre d'assistant

- Appuyer le Coordonnateur dans l'analyse et l'exploitation des pièces comptables ;
- Appuyer le coordonnateur dans l'appréciation de la qualité des opérations comptables.

•Au titre du secrétariat du projet :

- Gérer le courrier du KOBKISA (réception-ventilation-expédition) ;
- Assurer le filtrage des appels téléphoniques ;
- Assurer la transmission des informations en interne et en externe (décisions notes ;
- Rédiger et suivre les correspondances courantes et les documents à destination interne et externe ;
- Gérer la logistique des réunions ;
- Préparer le compte rendu des réunions ;
- Préparer les résumés des activités du KOBKISA pour diffusion ;
- Mettre à jour les informations relatives aux activités du KOBKISA ;
- Gérer les appels d'offre, les commandes et le suivi des abonnements ;
- Assurer toute autre activité pertinente qui lui sera confiée par le coordonnateur ;
- Assurer la transmission des informations en interne et en externe (décisions notes).

•Au titre de la gestion du patrimoine mis à la disposition du projet :

- Organiser et contrôler les achats effectués par l'assistant à la logistique ;
- Effectuer le suivi des biens immobiliers et mobiliers mis à la disposition du projet ;
- Coordonner l'activité des drivers (chauffeurs) du projet ;
- Gérer avec l'appui de l'assistant logistique et des drivers la maintenance du parc automobile et informatique du projet ;
- Assister les missions d'appui du projet KOBKISA.

•Au titre d'activité secondaire

- Exécuter, à la demande du coordonnateur, toute autre tâche supplémentaire en lien avec sa fonction ou en appui aux autres collaborateurs.

4. PROFIL REQUIS

•Le (a) candidat (e) à ce poste devra présenter le profil ci-après :

- Être de bonne moralité ;
- Être une bonne communicante ;
- Être discret (e) de manière à observer un secret professionnel.
- Être à l'écoute (écoute attentive) ;
- Savoir s'organiser ;
- Savoir gérer son temps ;
- Savoir s'adapter aux contraintes ;
- Être à la pointe des outils et méthodes de traitement automatique de textes (word-excel-publisher).
- Et titulaire d'un minimum (BAC+2/BTS) dans le domaine de gestion/ secrétariat de direction/ Administration.
- Avoir une qualification et une expérience pratique en comptabilité est un atout.
- Avoir au moins 01 année d'expérience comme assistante de direction.
- Avoir une parfaite maîtrise des logiciels Word/ Excell/ Publisher.
- Avoir un bon niveau de langue française avec des capacités rédactionnelles.

5. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, édition juillet 2016. Le recrutement sera effectué par appel à candidature et comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;
 - Une phase d'interview des candidats présélectionnés.
- Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

6. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP-KOBKISA ;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les copies des attestations de travail du candidat dans le domaine couvert par le poste (Les originaux seront demandés pendant les entretiens).
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion KOBKISA à la Direction Générale des Soins et Services de Santé sise en face du Commissariat Central de Plateaux des 15 ans.
- Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention « Candidature au poste d'assistant (e) de direction de l'UGP- KOBKISA et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus ou par voie électronique à l'adresses (eryxdarius40@gmail.com au plus tard le 02 décembre 2022 à 12 heures.



AVIS DE RECRUTEMENT N°01/ UGP-KOKISA POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE SOCIALE DE L'UGP « KOBIKISA » (Publication – période du 13 au 15 novembre 2022)



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) groupe de la Banque mondiale un crédit d'un montant équivalent à quarante-deux millions sept cent mille Euros (42 700 000 euros) afin de mettre en œuvre le projet de renforcement du système de santé, le projet « Kobikisa ». Le projet Kobikisa vise à aider le gouvernement du Congo à répondre aux besoins sanitaires immédiats de la population en améliorant l'accès aux services de santé essentiels, en particulier pour les pauvres. Le projet soutiendra la fourniture de services de santé maternelle et infantile de qualité en s'appuyant sur l'approche PBA précédemment testée et intégrera des mesures spécifiques destinées à améliorer la mise en œuvre de la politique de gratuité des soins pour en améliorer l'accès pour les pauvres. L'objectif de développement du projet est d'augmenter l'utilisation et la qualité des services reproductifs, maternels et infantiles dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus pauvres. Le projet KOBIKISSA est structuré en trois composantes à savoir :

- La Composante 1 : portant sur le cofinancement du projet PBF et le soutien à la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants et des exemptions de frais pour les ménages les plus pauvres.

- La composante 2 : soutenir la gouvernance des finances publiques, la gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé.

- Composante 3 : Gestion et suivi du projet : assurera une gestion et une mise en œuvre technique et fiduciaire efficace et efficiente du projet. Cette composante soutiendra la coordination du projet et des coûts de fonctionnement, la dotation en personnel de l'UPI, le financement des coûts de fonctionnement, la formation et l'équipement, le paiement des salaires des consultants internationaux et nationaux, les audits et les communications, ainsi que la mise en œuvre et le suivi des instruments de sauvegarde.

Pour garantir la coordination et la gestion efficace de cet important projet de santé, l'unité de coordination doit se doter du personnel compétent adéquat en termes d'effectif et de responsabilité comprenant entre autres un spécialiste en sauvegarde sociale.

Le Ministère de la Santé à travers l'unité de coordination du projet compte utiliser une partie des fonds lui octroyés pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat à conclure avec un contractuel en qualité de spécialiste en sauvegarde sociale avec des qualifications acceptables pour le projet.

Conformément à l'Accord de financement, le Projet Kobikisa est mis en œuvre suivant le nouveau cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale. A cet effet, 8 normes environnementales et sociales sont jugées pertinentes pour gérer les risques et effets environnementaux et sociaux notamment : NES n° 1. Évaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux ; NES n°2. Emploi et conditions de travail ; NES n°3. Utilisation rationnelle des ressources et prévention et gestion de la population ; NES n°4. Santé et sécurité des populations ; NES 5 Acquisition des terres, restrictions à l'utilisation des terres et réinstallation forcée ; NES n°6. Préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles biologiques ; NES n°7. Peuples autochtones / Communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement défavorisées et la NES 10. Mobilisation des parties prenantes et divulgation d'informations.

Les présents termes de référence définissent les tâches et les qualifications requises pour le spécialiste en sauvegarde sociale pour le projet Kobikisa.

2. MANDAT GENERAL DU SPECIALISTE EN SAUVEGARDE SOCIALE

Le/la spécialiste en Sauvegarde sociale est placé(e) sous la supervision du Coordonnateur de l'UC KOBIKISA à qui il (elle) rend compte de ses activités. Il (elle) assiste le projet dans la préparation des instruments de sauvegarde sociale, notamment le Cadre de gestion environnemental et social (CGES), le plan de lutte contre les VGB/EAS/HS tel que défini dans le Plan d'engagement environnemental et social (PEES) négocié entre la République du Congo et la Banque mondiale.

Le/la spécialiste en Sauvegarde sociale devra s'assurer de la prise en compte des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des normes sociales de la Banque mondiale dans la conduite des activités de projet KOBIKISA.

Il/elle travaillera en étroite collaboration avec le/la Spécialiste en sauvegarde environnementale ainsi qu'en collaboration avec l'ensemble du personnel du projet et les différentes parties prenantes.

3. TACHES DE LE/LA SPECIALISTE EN SAUVEGARDE SOCIALE

Sous la supervision du Coordonnateur de l'UC KOBIKISA, le/la spécialiste en Sauvegarde sociale sera chargé(e) de :

i. Préparation des sous-projets

- élaborer en collaboration avec le/la Spécialiste en sauvegarde environnementale, les documents de sauvegarde sociale selon le canevas et calendrier convenu avec la Banque mondiale ;

- mettre à jour et mettre en œuvre le cas échéant en collaboration avec le/la Spécialiste en sauvegarde environnementale et l'Expert(e) en genre ; le Plan d'Engagement environnemental et social (PEES) et le plan de mobilisation des parties prenantes du projet.

- Elaborer, réviser et mettre en œuvre en collaboration avec le/la Spécialiste en sauvegarde environnementale, l'Expert(e) en genre, les Procédures de Gestion de la main œuvre (PGMO), les mécanismes de gestion des Plaintes (MGP) et le cadre de planification en faveur des populations autochtones (CPPA), le Plan en faveur des Populations Autochtones (PPA) ;

- S'assurer que les outils des sauvegardes sont vulgarisés aux parties prenantes impliquées, les ménages et les communautés locales, et que ces derniers connaissent le mécanisme d'expression des plaintes.

- Participer avec l'Expert en environnement à la formation des jeunes stagiaires mise à la disposition du projet, sur les problématiques des sauvegardes sociales ;

- conduire, conjointement avec le/la Spécialiste en sauvegarde environnementale, l'Expert(e) en genre et l'Expert en santé publique, les consultations des parties prenantes en tenant compte des mesures d'hygiène, de santé, de sécurité mises en place dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet ;

- travailler en étroite collaboration avec l'équipe de la Banque mondiale et s'assurer de la prise en compte de tous les commentaires et recommandations qui seront faites dans le sens d'assurer la bonne qualité des documents ;

- Analyser les activités et sous-projets de chaque composante pour apprécier l'adéquation avec les exigences et les orientations du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES), du cadre de gestion environnemental et social, (CGES) et cadre de politique de réinstallation (CPR) du projet ;

- Veiller à l'exécution correcte des instruments de sauvegarde, y compris les mesures de compensation, d'accompagnement pendant le déplacement et le rétablissement des moyens de vie ;

- apporter un appui à la préparation des dossiers d'appel d'offres (DAO) à travers l'élaboration des clauses environnementales et sociales, si nécessaire ;

- apporter un appui à l'élaboration des différents rapports et screening social en cas de besoins Aider à identifier, anticiper, et résoudre les problèmes sociaux potentiels pouvant apparaître dans la zone d'intervention du projet ;

- Veiller à la gestion et au rapportage des plaintes issues de la mise en œuvre des activités du projet ;

- participer aux rencontres / réunions de concertation avec les acteurs à la base, les autorités départementales, les agences d'exécution et partenaires techniques du projet pour échanger des idées sur la prise en compte des groupes vulnérables dans les activités du projet ;

- Mettre en place et former des comités de gestion des plaintes dans les zones d'intervention du Projet ;

- Participer à l'élaboration du PTBA dans l'insertion et la planification des activités des sauvegardes sociales ;

- effectuer tous autres tâches jugées nécessaires et confiées par le Coordonnateur de l'UC KOBIKISA.

ii. EXECUTION DES SOUS PROJETS

- Veiller au respect de l'application du PEES et si nécessaire prendre des initiatives pour sa mise à jour ;

- Veiller à la mise en œuvre des mesures environnementales prévues dans les documents de sauvegardes dans le cadre de la planification, de la surveillance et du suivi social des sous projets ;

- Analyser les données de la surveillance et du suivi social et proposer des mesures d'amélioration de la gestion sociale du projet KOBIKISA ;

- Produire en bonne date :

- o Les rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels ;

- o Le rapport de mise en œuvre du MGP tous les trois mois ;

- o Les rapports d'activités trimestriels sur les mesures de sauvegardes sociales des projets ;

- o Les rapports circonstanciels en cas d'incident ou d'accident ;

- S'assurer de la transmission à bonne date des rapports et documents de sauvegardes sociales à soumettre à la Banque mondiale pour approbation et le cas échéant, publication préalable, et suivre leur mise en œuvre ;

- Appuyer l'UC KOBIKISA dans le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet sur les mesures de sauvegarde sociale à prendre en compte, en mettant l'accent sur les questions d'hygiène, de santé, de sécurité et des conditions des travailleurs.

4. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La durée du contrat du/de la Spécialiste en sauvegarde sociale est d'un an renouvelable après une évaluation satisfaisante de ses performances. La mission se déroulera sur le territoire national.

5. PROFIL DU /DE LA CANDIDAT (E)

- Avoir un diplôme d'études universitaires (minimum Bac+5) en sciences sociales, sciences environnementales ou dans toute autre discipline connexe (anthropologie, sociologie, politiques publiques, développement communautaire, etc.) ;

- Avoir une connaissance approfondie du Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale et de la législation nationale en matière de développement social ;

- Justifier d'une expérience avérée dans l'utilisation des approches participatives du développement et de la collaboration avec la société civile, les ONG, l'administration locale, le secteur privé, les organisations des femmes et des jeunes et autres parties prenantes concernées ;

- Elaborer, Réviser et mettre en œuvre le Cadre de Politique de Réinstallation Involontaire (CPR), si nécessaire,

- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;

- Avoir une aptitude à travailler sous pression, en équipe multidisciplinaire dans un milieu multiculturel ;

- Avoir une attestation de formation en prévention des exploitations et abus sexuels ;

- Avoir une attestation de formation en prévention de la fraude et de la corruption ;

- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique.

- La maîtrise de langue de travail qui est le français est obligatoire.

- La connaissance des langues locales est un atout.

6. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, édition juillet 2016. Le recrutement sera effectué par appel à candidature et comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;

- Une phase d'interview des candidats présélectionnés.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

7. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP-KOBIKISA

- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;

- Un curriculum vitae détaillé ;

- Les copies des attestations de travail du candidat dans le domaine couvert par le poste (Les originaux seront demandés pendant les entretiens).

- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion KOBIKISA à la Direction Générale des Soins et Services de Santé sise en face du Commissariat Central de Plateaux des 15 ans.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention « Candidature au poste de spécialiste en sauvegarde sociale de l'UGP-KOBIKISA et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus ou par voie électronique à l'adresse : eryxdarius40@gmail.com au plus tard le 02 décembre 2022 à 12 heures.

MARCHER, COURIR POUR LA CAUSE

La deuxième édition Pointe-Noire / Brazzaville lancée

Après une première expérience réussie, les habitués du challenge à la fois sportif, humanitaire et touristique ont retrouvé, depuis le 11 novembre, le même circuit à l'occasion de la deuxième édition.

« Marcher, courir pour la cause » est organisé en rapport avec le mois de novembre dit celui du diabète. Il vise à sensibiliser la population aux méfaits du diabète, dépister la maladie et développer une application numérique digitale «made in Congo» pour mieux véhiculer le message. Pour cette deuxième édition, les organisateurs ont reçu l'appui du ministère de la Santé et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour organiser un dépistage, le 27 novembre, après l'arrivée des participants sur la corniche de Brazzaville.

« Lors de la première édition, nous avons sensibilisé mais n'avons pas pu dépister ni développer l'application. Cette année, nous avons l'appui du ministère de la Santé et de la Population qui porte ce projet et celui de l'OMS qui va nous donner des kits pour organiser un dépis-

tage à la fin du parcours, le 27 novembre, sur la Corniche », a fait savoir Rodrigue Dinga Mbomi.

Faire Pointe-Noire/Brazzaville à pied est une vraie aventure pour les marcheurs les plus aguerris et qui font partie du projet depuis longtemps. Ils veulent contribuer efficacement à la lutte contre le diabète dans une marche qui va se dérouler en six étapes identifiées: Malelé-Mvouti, Mvouti-Dolisie, Dolisie-Nkayi, Nkayi-Loutété, Loutélé-Mindouli, puis Ignyé-Brazzaville. Pour les questions de ressources, la marche débutera à Malélé, considéré comme la porte de Pointe-Noire. Au cours de la conférence de presse annonçant cette deuxième édition, Rodrigue Dinga Mbomi a justifié le choix.

« Nous allons marcher six jours et avons estimé que partir de Malélé, qui est la porte de Pointe-



Rodrigue Dinga Mbomi et Joël Ella annonçant la deuxième édition, lors d'une conférence de presse/Adiac

Noire, est un bon début. On ne trouve pas un intérêt sur le plan économique. Sur le plan touristique, il y a aussi un volet qu'on ne peut pas occulter; la forêt du Mayombe, deuxième poumon de la planète après l'Amazonie », a expliqué le président de l'association, ajoutant le tronçon Mindouli-Ignyé par véhicule.

Joël Ella, le directeur de NSIA assurances, a souligné, par la même occasion, la volonté de son entreprise de se mettre aux côtés de l'équipe de MCPLC pour faire écho auprès de la population sur les méfaits du diabète. « Nous voulons montrer que dans ce pays, nous ne sommes pas là uniquement pour faire du business, mais pour

apporter également notre contribution au bien-être de la population et à l'économie de façon générale », a commenté le directeur de NSIA, précisant que tous les marcheurs sont assurés. « Je suis un assureur. La première chose que je peux offrir, c'est une assurance de la manifestation », a-t-il garanti.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Russie, 17e journée, 1re division

Emmerson Illoy-Ayyet double le score pour Ural face au Fakel Voronezh (2-0). Le défenseur international reprend de la tête un coup franc à la 58e mn.

Le premier but de la saison pour le grand défenseur (1m 96), titulaire pour la treizième fois de la saison en championnat.

Mark Mampassi est resté sur le banc lors du revers du Lokomotiv face au Spartak dans le derby de Moscou (1-2).

Après les deux dernières journées de la phase de groupe de la Coupe de Russie, les 22 et 26 novembre, le football russe sera en trêve hivernale jusqu'au 5 mars.

Russie, 18e journée, 2e division Erving Botaka Yobama, titulaire, a été averti à la 78e mn lors du revers d'Oufa chez le dernier, le Volga Ulyanovsk (1-2).

Prochain match le 15 novembre en Coupe.

Slovaquie, 18e journée, 1re division Titulaire à son nouveau poste de latéral gauche, Yhoan Andzouana est sorti sur blessure dès la sixième journée lors du carton du DAC Dunajska Streda à Trencin (4-0). Le DAC est dauphin de Bratislava.

L'international congolais a passé une IRM ce lundi et ne souffre que d'une



Chrislain Matsima n'a pas assuré son marquage sur Diallo, auteur du but égalisateur pour Strasbourg (AFP)

grosse contracture aux ischio-jambiers. Plus de peur que de mal, donc. Prochain match le 24 novembre avant une trêve hivernale de deux mois et demi.

Suisse, 16e journée, 2e division Trésor Samba n'est pas entré en jeu lors du match nul de Bellinzona à Lausanne (1-1).

Turquie, 14e journée, 1re division Durel Avounou ouvre le score à Sivasspor à la 27e mn: son tir croisé du droit est dévié dans son but par Osmanpasa. Une belle frappe du gauche au ras du poteau à la 45e mn avant

une frappe en pivot qui manque de puissance à la 66e mn avant de sortir à la 76e.

Malgré son activité, Umraniyespor ne prend qu'un point à Sivasspor (2-2) et n'avance pas au classement. Sans Dylan Saint-Louis, absent de la feuille de match, Hatayspor l'emporte à Istanbulspor (1-0).

Francis Nzaba n'était pas dans le groupe de Basaksehir, laminé à domicile par Galatasaray (0-7).

Les Stambouliotes sont 5e avec 24 points, très loin devant Hatayspor, 14e avec 14 points et Umraniyespor,

lanterne rouge avec 7 points. Reprise de la compétition le 21 décembre.

Ligue 1, 15e journée

Ajaccio va prendre un point à Nantes (2-2). Bevic Moussiti est entré à la 72e, à 1-2, alors que Fernand Mayembo était resté à l'infirmerie.

Pas de vainqueur entre Montpellier et Reims (1-1). Sans Beni Makouana, non retenu, mais avec Faitout Maouassa et Bradley Locko titulaires: le premier est entré à la 66e, le second à la 83e.

Lorient concède le nul en fin de match à Strasbourg (1-1). Entré à la 76e, Chrislain Matsima n'est pas assez serré au marquage de Diallo qui égalise à la 87e. Dommage.

Alexis Beka Beka n'est pas entré en jeu lors du match nul de Nice à Lyon (1-1).

Lens et Brice Samba junior l'emportent 2-1 contre Clermont. Brayann Pereira n'était pas retenu dans le groupe de l'AJ Auxerre, corrigé par le PSG au Parc des Princes (0-5).

La trêve « mondial 2022 » débute en France jusqu'au 26 décembre prochain pour les championnats de Ligue 1 et Ligue 2. Les autres compétitions se poursuivent.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Israël, 13e journée, 1re division

Le Maccabi Haïfa s'impose 5-2 face à l'Hapoel Tel Aviv. Remplaçant, Mavis Tchibota est entré à la 80e.

Prochaine journée le 8 décembre pour le leader du championnat israélien.

Italie, 15e journée, 1re division

Monza corrige la Salernitana (3-0). Sans Warren Bondo, resté sur le banc. Le promu est 14e avec 16 points. Prochain match le 4 janvier sur le terrain de la Fiorentina.

Italie, 13e journée, 2e division

Cagliari concède le nul 1-1 face à Pise. Antoine Makoumbou est entré à la 80e.

Parma bat Cittadella 3-1. Sans Gabriel Charpentier, qui n'est plus apparu depuis ses 28 minutes de jeu le 22 octobre.

Prochaine journée les 26 et 27 novembre pour Parma, 4e avec 22 points, et Cagliari, 10e avec 17 points.

Kosovo, 17e journée, 1re division

Drenica l'emporte sur le terrain du FC Pristina (1-0). Avec Archange Bintsouka titulaire en pointe.

Prince Koubassanath est resté sur le banc lors du revers de Trepça à Dukagjini (0-1).

Drenica est 6e avec 20 points, Trepça est 9e avec 18 points.

Luxembourg, 12e journée, 1re division

Deuxième titularisation consécutive pour Christoffer Mafoumbi lors de la victoire de Differdange face Wiltz (2-1). Cueilli à froid à la conclusion d'un contre adverse à la 3e, Mafoumbi a été peu sollicité durant le match. Averti à la 88e pour gain de temps.

Le Racing Union l'emporte 4-1 à Strassen. Kablan Ngoma ouvre le score au deuxième poteau en reprenant un centre tendu venu de la gauche (29e). Son 4e but de la saison.

Dudelange prend les trois points à Monnerich (3-2). Remplaçant, Herman Moussaki est entré à la 75e.

L'Etzella Ettelbrück s'incline à domicile face à Niedercorn (0-1). Godmer Mabouba, titulaire, et ses coéquipiers plient sur un ultime corner à la 90e+3.

L'Etzella est lanterne rouge avec 8 points, soit deux fois moins que Differdange, 6e. Le Racing est 3e avec 22 points, derrière Dudelange, 2e avec 33 points.

Prochaine journée les 26 et 27 novembre.

Portugal, 13e journée, 1re division

Réduit à dix à la 58e, Boavista s'incline dans le derby portuan face au FC Porto (1-4). Titulaire, Gaius Makouta a été averti à la 90e+4.

Les joueurs au damier noir et blanc basculent dans la seconde partie de tableau (11e avec 16 points).



But de Mons Bassouamina à Bordeaux (Bein Sport)

Tavares et Gonçalves aux 17e et 34e...

Sur son premier ballon, Baudry est à la retombée d'un coup-franc repoussé et expédie sa demi-volée du gauche en pleine lucarne !!!!!

Encore actif offensivement (de la tête à la 48e puis une aile de pigeon à la 71e), il a tenu la baraque derrière et participe activement au succès des Tango contre VA (1-0). Désigné « Homme du match », forcément.

Sur la pelouse du Matmut-Atlantique, Mons Bassouamina cueille à froid les Girondins d'une magnifique tête à la 23e. Son quatrième but de la saison permet à Pau, ultra-dominé, de rapporter un bon point de Bordeaux (1-1).

Le Havre poursuit sa course en tête en s'imposant 1-0 à Guingamp. Warren Tchimbembe et Nolan Mbemba sont tous deux restés sur le banc des remplaçants.

Bryan Passi faisait son retour dans l'axe de la défense, après deux matches d'absence, lors du match nul concédé par les Chamois niortais face à Nîmes (1-1).

Annecy rapporte un point de Caen (0-0). Avec un Kévin Mouanga solide en défense centrale. Averti à la 78e, l'ancien Angevin enchaîne ainsi une 8e titularisation consécutive.

Dans le duel des mal-classés entre Saint-Etienne et Rodez, les coéquipiers de Loris Mouyokolo s'imposent dans le Chaudron (0-2). Le gaucher prêté par Lorient est entré à la 82e.

Le RAF aborde donc la trêve internationale en position de 18e et reléguable avec 15 points, devant Niort, 19e avec 12 points.

Avec 16 points, Annecy est 15e.

Avec 5 longueurs d'avance, Guingamp et Laval sont 11e et 10e, juste derrière Pau, 9e avec 21 points.

Le Havre est premier avec 32 points.

Prochaine journée le 26 décembre après la Coupe du monde.

Camille Delourme

Pas de trêve « mondiale » au Portugal, puisque Boavista ira à Belenenses le 18 novembre en Coupe de la Ligue.

Allemagne, 15e journée, 1re division

Sylver Ganvoula est resté sur le banc lors de la victoire de Bochum à Augsburg (1-0). Dix-septième avec 1 point de retard sur le premier non-reléguable, Bochum retrouvera la compétition le 22 janvier.

Angleterre, 21e journée, 2e division

Cardiff et Niels Nkounkou, remplacé à la 71e, s'inclinent à domicile face à Sheffield United (0-1).

Han-Noah Massengo faisait son retour dans le groupe de Bristol, tenu en échec par Watford (0-0). L'ancien Monégasque, libre en fin de saison, n'est pas entré en jeu.

Avec 24 points chacun, Bristol et Cardiff sont 18e et 19e.

Autriche, 16e journée, 2e division

Kévin Monzialo a été remplacé à la 61e lors du carton de St-Pölten à Amstetten (4-0). Le score était acquis lors de sa sortie.

Avec 32 points, St-Pölten passera les deux mois et demi de trêve hivernale à la première place du classement.

Belgique, 17e journée, 1re division

Sans Ravy Tsouka Dozi, absent, Zulte-Waregem assure le spectacle face à Eupen mais ne prend qu'un point (5-5).

En revanche, le Cercle Bruges réalise une bonne opération en allant s'imposer 1-0 à Saint-Trond. Sans Senna Miangué, convalescent.

Les Brugeois doublent leur adversaire et basculent dans la première partie de tableau (9e avec 25 points).

Avec 13 points, Zulte-Waregem est 16e et premier reléguable tandis que Seraing, corrigé vendredi à Louvain, reprend la lanterne rouge avec 11 points.

Prochaine journée le 23 décembre.

Belgique, 13e journée, 2e division

Virton et Yann Mabella, remplacé à la 80e, sont giflés à Wilrijk (0-3). Et sont derniers avec 9 points.

Bulgarie, 18e journée, 1re division

Le Lokomotiv Plovdiv de Ryan Bidounga s'impose 2-1 à Heibar. Le défenseur international a joué toute la rencontre.

Ecosse, 16e journée, 1re division

Devant au marquoir jusqu'à la 90e+7, Livingston ne rapporte finalement qu'un point de son déplacement chez les Heart of Midlothian (1-1). Dylan Bahamboula est entré à la 82e.

Avec une défaite lors des cinq dernières journées, Livingston est remonté à la 4e place.

Prochaine journée le 17 décembre.

Géorgie, 34e journée, 1re division

Seize mois après sa dernière apparition, en match de barrage retour de la Conférence League 2021, Romaric Etou était titularisé en défense centrale lors du succès de Dila Gori face au Lokomotiv Tbilissi (1-0).

Quatrième avec 1 point de retard sur le podium, Dila Gori peut encore ravir la 3e place. Il faudra remporter ses deux prochaines rencontres, dont l'ultime journée de championnat face à Samgurali, le 3e.

Grèce, 13e journée, 1re division

Bradley Mazikou est resté sur le banc lors du carton de l'Aris Salonique à Giannina (4-0).

Prochaine journée le 21 décembre pour l'Aris, 6e avec 21 points.

Ligue 2, 15e journée

Quel scénario incroyable au Stade Francis Le Basser, où Laval bat Valenciennes en double infériorité numérique. Alors que la partie avait débutée sans Marvin Baudry, l'international congolais est sorti du banc à la 37e après les expulsions des deux centraux

DIPLOMATIE

Sissoco Embalo et Denis Sassou N'Guesso se rencontrent à Pointe-Noire

Le président bissau-guinéen Umarò Sissoco Embalo est arrivé à Pointe-Noire, le 13 novembre, où il s'est entretenu avec son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, qui y séjourne depuis le 9 novembre.

S'il n'a fait aucune déclaration à la presse avant son départ, le chef de l'État de Guinée-Bissau peut avoir exposé à son hôte les suites de sa mini tournée au Rwanda et en République démocratique du Congo où il a été reçu tour à tour par les présidents Paul Kagamé et Félix Tshisekedi.

Le climat entre les deux pays s'est, en effet, considérablement détérioré ces dernières semaines sur fond d'incidents militaires graves à l'Est de la République démocratique du Congo, mettant aux prises les Forces armées de ce pays et les rebelles du M23 que Kinshasa dit bénéficier de l'appui des autori-



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Sissoco Embalo

tés de Kigali.

Dans un discours à la nation, le 12 novembre, le

président Tshisekedi a martelé, défendre le pays, désignant nommément le voisin rwandais comme

la source du problème. Cette situation préoccupante appelle des dirigeants africains une implication particulière pour amener Kigali et Kinshasa à la table des négociations afin de préserver la paix dans la sous-région d'Afrique centrale.

Les présidents Umarò Sissoco Embalo et Denis Sassou N'Guesso ont dû mettre à profit leur rencontre pour évoquer cette crise et d'autres à travers l'Afrique et le monde, sans oublier la consolidation des liens entre leurs deux pays, avant de regagner chacun Bissau et Brazzaville, ce 14 novembre, en milieu d'après-midi.

Gankama N'Siah

CAN SÉNIORS DAMES DE HANDBALL

Le Congo domine le groupe B

Depuis le début de la 25^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) séniors dames, les Diables rouges du Congo font carton plein, totalisant trois victoires en autant de matches. Leur place pour la prochaine phase, notamment les quarts de finale, est déjà acquise.

La plus grande fête du handball africain, dans la catégorie des séniors dames, se déroule du 9 au 19 novembre au complexe Arena de Dakar, au Sénégal. Les meilleures

équipes du continent se rivalisent d'ardeur et se donnent coup pour coup pour chercher non seulement une place au podium mais aussi la qualification au prochain

championnat du monde. Les Diables rouges du Congo ont assuré leurs ambitions dès leur première sortie, le 9 novembre, devant le Syli national de la Gui-

née, battu 25-21. Une façon de donner le tempo afin de ne pas rater le début, malgré la pression et le talent de l'équipe adverse. Le lendemain, elles ont enchaîné en dominant les Pharaones d'Egypte, 21-20, avant de confirmer leur suprématie sur le groupe B devant la Tunisie, 25-20.

La cohésion, le dynamisme, l'engagement des athlètes du Congo se font bien voir sur le terrain. S'ils gardent ce rythme, le Congo pourrait terminer parmi les meilleures d'Afrique et jouer, à nouveau, la prochaine édition de la Coupe du monde. Les efforts des gardiennes permettent, souvent, à leurs coéquipières de maintenir l'avantage puisque le Congo gagne toujours ses matches sur les chapeaux de roues avant d'enfoncer le clou en multipliant les réussites, tout en renforçant la défense.

Pour le moment, les Diables rouges séduisent non seulement par leur jeu collectif, mais aussi par des talents individuels. L'apport du public, notamment contre la Tunisie, ainsi que le soutien à distance du peuple congolais jouent un rôle important dans

cette course vers le sommet du handball africain.

Précisons que le Congo est beaucoup attendu à cette compétition. Il est appelé à terminer parmi les cinq meilleures afin de valider son ticket pour la Coupe du monde de la catégorie. Deuxième meilleure équipe d'Afrique avec quatre titres (1979, 1981, 1983 et 1985), elle a dominé l'Afrique durant la décennie 1980-1990 et a été vice-championne en 1976, 1998 puis 2000.

Les Diables rouges ont également occupé la troisième place lors des éditions 1987, 1989, 1991, 2006 et 2008. Si elles étaient quatrièmes au Cameroun en 2021, les Congolaises doivent tout donner afin de finir au podium en 2022. Pour couronner leur succès à cette compétition, les Congolaises remportent toujours le trophée de meilleure joueuse puisque, contre la Guinée, c'est la jeune Fanta Diagouraga qui a été sacrée meilleure joueuse avant de laisser la place à ses coéquipières Grace Zoubabéla contre l'Egypte puis la gardienne Ruth Kodja face à la Tunisie.

Rude Ngoma



Une action du match Tunisie-CongoDR